

Zeitschrift: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 921

Artikel: La Suisse et l'Europe agricoles : deux mondes
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux mondes

(yj) A voir les gouvernements de tous les pays se préoccuper de leur agriculture, on sent bien que la manière de résoudre — ou non — les problèmes posés par le secteur primaire est déterminante pour la santé d'une économie nationale. A lire le récent rapport du Conseil fédéral sur la position de la Suisse dans le processus d'intégration européenne, on comprend que l'agriculture serait la branche la plus touchée par un simple rapprochement avec l'Europe communautaire, pour ne rien dire d'une éventuelle adhésion. Il en coûterait à l'agriculture suisse environ 40% de son revenu brut, et la disparition encore accélérée des petites et moyennes exploitations, de plaine comme de montagne. En termes technocratiques: «A la longue, sous la pression de la concurrence au sein du marché communautaire, un nouvel équilibre s'établirait sous la forme d'un secteur agricole plus limité, mais plus productif et plus apte à innover. Il y aurait moins d'exploitations, mais de plus grandes entreprises très bien situées, une répartition optimale des ressources et de bons revenus pour ceux qui continueraient à travailler dans l'agriculture». (Rapport cité, chiffre 631.33.)

Dans ces conditions et même si «les consommateurs suisses bénéficieraient de prix plus favorables pour les denrées alimentaires» une adhésion n'entre évidemment pas en ligne de compte. Cela d'autant que l'Europe et la Suisse donnent d'autres réponses aux mêmes problèmes. L'une et l'autre ont affaire à des excédents, en fait minimes, sur des marchés peu exportateurs; l'une et l'autre consacrent au financement de la politique agricole une part appréciable de leur budget: plus de la moitié dans la Communauté, un dixième au niveau de la Confédération.

Mais face au scandale de la surproduction non utilisée — et pas toujours utilisable — à l'échelle planétaire, et aux dépenses qui s'ensuivent, l'Europe et la Suisse réagissent différemment. Depuis Sicco Mansholt et son fameux plan de 1968, les petits paysans d'Europe sont pratiquement abandonnés à leur sort; et comme s'il ne suffisait pas que l'emploi

dans l'agriculture de la Communauté ait diminué de 3,9% l'an entre 1960 et 1980, et encore de 2,4% depuis lors, les Eurocrates envisagent désormais de «geler» les terres les plus médiocres, mises en culture en vue de profiter des prix garantis à un niveau relativement élevé pour l'Europe. Le kilo de lait s'y achète à 55 centimes au lieu de 102 centimes en Suisse, et les prix des produits agricoles s'élèvent en moyenne à 40-50% des montants correspondants pour notre pays.

En Suisse, l'orientation générale de la politique agricole va dans un sens diamétralement opposé, pour diverses raisons liées au statut de neutralité, à l'exiguïté du territoire, au prix du sol et aux coûts de production. La population agricole a déjà fortement diminué, de même que les surfaces cultivées et les animaux de rente; mais on cherche à maintenir les structures actuelles, considérées comme garantes d'une occupation intensive du territoire agricole, non seulement en plaine où les grands domaines tendent à se développer, mais également en zones de collines et de montagne. Pour compenser l'accroissement des disparités de revenus entre paysans, la Suisse consacre la moitié de ses dépenses nettes pour l'agriculture à l'encouragement des exploitations travaillant dans des conditions difficiles (DP 870/2.7.1987). Et pour prévenir les changements d'affectation préconisés dans le reste de l'Europe (parcs de loisirs, golfs, etc), la Suisse sauvegarde des surfaces d'assolement en quantité suffisante (450 000 hectares) «pour le cas où».

Qui paye ?

Le financement de la politique agricole européenne incombe pour l'essentiel à la Communauté, par son Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), lui-même approvisionné par diverses contributions et participations nationales. En Suisse, les prix élevés demandés aux consommateurs permettent de financer la majeure partie de la politique agricole, les subventions et les paiements directs jouant un rôle de correctif subsidiaire.

Le souverain helvétique aura bientôt l'occasion de dire son sentiment sur l'orientation «conservatrice» de notre approche dans ce domaine, en se prononçant sur l'initiative en faveur des petits paysans et, cas échéant, sur le nouvel arrêté d'économie laitière. Ce dernier sera en effet soumis au référendum si l'idée d'un transfert onéreux des contingents devait, contre toute attente, être retenue par les Chambres fédérales. La question d'une éventuelle adhésion à la CE dominera évidemment le débat en vue de ces votations, dont l'enjeu apparaît déjà de la plus grande importance, sans commune mesure avec le «hochet» du régime sucrier en septembre 1986. Très bientôt, le peuple suisse devra dire — une fois de plus le seul au monde à s'offrir le privilège d'une telle décision — quel avenir il veut pour son agriculture, pour ceux qu'elle emploie, et pour la nature qu'elle contribue à protéger ou à détruire selon les méthodes utilisées. ■

C'est pas parce qu'on a rien compris...

(pi) Si l'on en croit les analyses VOX de la votation populaire du 12 juin sur la Politique coordonnée des transports, seul le 22% des personnes ayant pris part au scrutin se sentaient concernées par son issue. Mais surtout, près de la moitié des votants (47%) n'avaient pas bien compris les enjeux de la votation et se sont arrêtés sur des points de détail. Ce projet était ainsi assez fortement ressenti comme un moyen de prélever des impôts supplémentaires. Vu le faible écart entre les oui et les non (46% contre 54%), on peut se demander si le résultat aurait été différent avec un projet mieux compris par les citoyens. Peut-être. Mais là n'est pas la question. Pour que la démocratie directe fonctionne, il faut tout d'abord que les citoyens s'expriment, ce qu'ils font de moins en moins; il est nécessaire ensuite qu'ils sachent sur quoi ils votent. Plus grave que 58% d'abstentionnistes, 47% de votants qui ne comprennent pas les enjeux de leur oui ou de leur non.